

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formations
Numérique, information

Université de Toulon

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

François Dumas, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Numérique, information* rassemble des formations centrées sur l'informatique et sur l'information-communication, portées par quatre composantes de l'Université de Toulon. Il regroupe deux masters (*Informatique, Information et communication*), une licence (*Information-communication*) et quatre licences professionnelles : *Métiers de réseaux informatiques et télécommunications* (MRIT), *e-commerce et marketing numérique* (e-CMN), *Communication et valorisation de la création artistique* (CVCA) et *Techniques du son et de l'image* (TSI), portées par les deux Unités de Formation et de Recherche (UFR) *Ingémédia* et *Sciences et techniques* et par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT). Ceci représente (pour l'année 2015/2016 et suivant le mode de décompte de l'établissement) 475 étudiants (dont 309 en master et 77 en licence), soit 7 % des effectifs de l'établissement. Un diplôme universitaire de technologie de l'IUT et le diplôme d'ingénieur de l'Ecole d'ingénieurs Seatech sont également rattachés à ce champ, mais ne dépendent pas de la présente évaluation. L'ensemble constitue un dispositif thématiquement cohérent, par nature pluridisciplinaire, relevant à la fois des sciences et techniques et des sciences humaines et sociales (SHS), sur un plan académique comme professionnalisant. Les secteurs d'activité visés concernent les métiers de l'informatique et du numérique, dans des déclinaisons diversifiées pour les réseaux, la communication, les nouveaux médias et les nouvelles technologies associées. Les enseignements se répartissent entre le campus de La Garde et le campus de Toulon Porte d'Italie.

L'Université de Toulon a choisi de structurer sa recherche en trois axes transversaux, le champ de formation *Numérique, information* apparaît en bonne adéquation avec l'un d'eux, l'axe *Information, numérique et prévention* auquel sont rattachés les principaux laboratoires d'appui des formations du champ (deux unités mixtes de recherche et cinq équipes d'accueil). A l'échelle plus large de l'Association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée, le champ de formation *Numérique, information* s'inscrit de façon pertinente dans certaines priorités déclarées du site (pédagogie de l'innovation, transformations pédagogiques et numérique, ...). Enfin, la place affirmée de la professionnalisation dans la plupart des diplômes concernés et le poids que l'Université de Toulon entend jouer dans la politique du numérique à l'échelle de son territoire assurent à ce champ de formations une intégration effective à l'environnement socio-économique local.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Les sept formations affichent un objectif commun d'acquisition de connaissances et de compétences dans des domaines relevant tous du numérique. Les déclinaisons concrètes sont ensuite extrêmement diversifiées suivant le type de diplômes, le niveau des emplois ciblés, l'orientation plus ou moins professionnalisante, les secteurs d'activités identifiés. Ceci détermine en particulier une pondération variable entre ce qui relève plutôt des sciences et techniques ou plutôt des sciences humaines, éclairant ainsi la réalité concrète au sein de chaque cursus de l'approche pluridisciplinaire revendiquée au niveau du champ. Ceci se traduit surtout par des modes d'organisation propres, plus ou moins pertinemment adaptées aux particularités de la mention ou spécialité, dont on souligne ici quelques points saillants.

1. Deux formations du champ sont proches du cœur disciplinaire de l'informatique, toutes les deux portées par l'UFR *Sciences et techniques* :

- Le master d'informatique a su développer une identité claire sur des thématiques actuelles (dans le domaine du développement des plateformes mobiles, de la cryptographie embarquée et de la gestion des données multimodales). Les parcours de formations qu'il propose sont en adéquation avec leurs objectifs scientifiques, que ce soit en termes d'organisation ou d'évolution des contenus. Il bénéficie d'un adossement recherche manifeste à travers l'unité mixte de recherche en informatique et l'équipe d'accueil en mathématiques auxquelles appartiennent la plupart des intervenants.

De nombreux contacts avec le milieu socio-économique contribuent aussi à une professionnalisation effective de la formation. De fait l'orientation dominante du master est de nature plutôt professionnelle, ce que confirment les bons taux d'insertion des diplômés dans ce secteur attractif, mais aussi *a contrario* le très faible nombre d'étudiants s'orientant ensuite vers une poursuite en thèse de doctorat. La tendance à l'augmentation des effectifs est nuancée par quelques éléments moins positifs : une mobilité sortante importante en fin de première année (M1) vers les deuxièmes années (M2) d'autres masters, et un taux d'échec élevé en M1 et M2. Le dossier d'autoévaluation met en relation ce dernier point avec certaines inadaptations des formations précédant le master, sans préciser si cela concerne les étudiants de la licence locale. Ces éléments sont de nature à nourrir une analyse sur l'articulation entre ladite licence et le master, et leurs positionnements respectifs dans l'offre de formation de l'université.

- La licence professionnelle MRIT est en bonne adéquation avec ce qui est attendu de ce type de formation : métiers bien ciblés sur un secteur porteur (administration et sécurité des réseaux), acquisition de compétences adéquates (analyse des vulnérabilités de réseaux, intégration de services numériques), partenariats cohérents (ici avec le Centre d'Instruction Navale de la marine nationale), ancrage dans le milieu socio-économique local, place importante de la professionnalisation dans le cursus, employabilité immédiate et taux d'insertion élevé. La dynamique de cette licence professionnelle (qui n'exclut pas une nécessaire vigilance sur le maintien des effectifs et le positionnement par rapport aux formations concurrentes) participe de façon appropriée à celle du champ.

2. Les sciences de l'information et de la communication (SIC) sont représentées dans le champ au niveau master et au niveau licence :

- Le master *Information et communication* poursuit des objectifs clairement définis d'apprentissage de savoir-faire techniques, créatifs et managériaux, en vue de métiers variés mais bien identifiés. Cette diversité des secteurs applicatifs justifie une construction pertinente où un tronc commun en première année donne accès à quatre spécialités possibles en seconde année. Il s'agit d'une mention solide au niveau de ses effectifs, lisible au niveau régional via son portage par une composante thématiquement homogène (UFR *Ingémédia*), bien adossée aux recherches développées au sein du laboratoire *Information, milieux, médias, médiations* (équipe d'accueil en cotutelle avec Nice), bénéficiant d'un ancrage territorial réel grâce à des partenariats multiples et vivants (entreprises, collectivités territoriales, médias et associations culturelles). La voie dominante est celle de l'insertion professionnelle en fin de master (avec des taux d'insertion élevés et peu d'étudiants poursuivant en doctorat). La professionnalisation est donc logiquement très présente tout au long de la formation, avec un ajustement des compétences aux besoins attendus, une pédagogie orientée sur les projets en adéquation avec les exigences des métiers, et une présence marquée d'intervenants socio-professionnels dans les équipes d'enseignants. La mention apparaît comme globalement attractive (la spécialité *Intelligence économique territoriale* est cependant fragile sur ce point), y compris en terme de mobilité internationale, et le spectre disciplinaire des étudiants recrutés est extrêmement large (des enseignements de mise à niveau sont d'ailleurs prévus). Sur ce point, on ne sait comment interpréter le fait que le dossier ne spécifie pas parmi les flux entrants ceux provenant de la licence locale *Information-communication*, ni ne mentionne d'analyse sur l'articulation entre ce master et cette licence, qui figurent dans le même champ.

- La licence *Information-communication* est une formation attractive et efficace, son positionnement est de fait atypique : il s'agit uniquement d'un parcours *Design des interactions* de la troisième année (L3) d'une licence annoncée comme cohabilitée avec l'Université Nice Sophia Antipolis (les deux premières années se déroulant à Nice). Ce parcours est centré sur la communication sur support numérique (avec certaines imprécisions dans l'identification des métiers visés), en phase avec le milieu socio-économique local, et relativement dynamique en termes d'effectifs. Le point négatif est qu'il apparaît déconnecté des deux premières années et des autres parcours de la licence niçoise. Rien n'est dit sur l'articulation des contenus qui devrait pourtant être au cœur du processus de spécialisation progressive constitutif d'une licence. L'implication de l'Université Nice Sophia Antipolis dans le processus de délivrance du diplôme (notes, jury) n'est pas évoquée. L'absence de données affinées sur les flux ne permet pas d'apprécier la part des étudiants issus de la deuxième année à Nice dans les recrutements du parcours toulonnais de L3, pas plus d'ailleurs que la part des diplômés de ce L3 qui poursuivent dans le master *Information et communication* de Toulon. En résumé, la pertinence et l'efficacité de cette formation « suspendue » ne dispense pas d'une réflexion de fond sur les évolutions absolument nécessaires de son positionnement.

3. L'interface entre nouvelles technologies et sciences humaines et sociales (SHS), qui est un marqueur de l'identité du champ *Numérique, information*, est mise en œuvre dans les trois licences professionnelles e-CMN, CVCA et TSI. Globalement, ces trois formations sont conformes à leur mission de préparation à une insertion professionnelle immédiate sur des métiers bien identifiés. Les spécificités de ces métiers (en particulier ceux touchant à l'art, la culture, l'audio-visuel) conditionnent la conception et le fonctionnement de ces licences professionnelles (avec par exemple des modalités de stages inusuelles, mais adaptées aux réalités du milieu). Formant des professionnels du son, de l'image et des arts du spectacle, la spécialité TSI est construite en combinaison avec la préparation du diplôme national supérieur professionnel de danse (en trois ans) et avec la certification en techniques créatives pour le son et les arts du spectacle (en un an) ; ce dispositif ambitieux conduit à une pédagogie riche et pertinente, mais implique une complexité dans

l'organisation qui nuit à sa lisibilité. La spécialité CVCA prépare aux métiers de la télévision, ce que son intitulé n'indique pas ; les transformations importantes que connaît ce champ professionnel exigent un ciblage approprié et évolutif des compétences visées. La spécialité e-CMN, dispensée en alternance, est positionnée sur le créneau plus classique et toujours porteur de l'internet pour le commerce et les nouveaux médias ; sa dynamique factuelle renforce son positionnement au sein de l'établissement. Les trois formations développent des partenariats actifs avec les acteurs socio-économiques locaux, effectivement profitables aux étudiants qu'elles accueillent.

4. Sur l'ensemble des sept formations du champ, des initiatives de pilotage menées au niveau de l'établissement ou des composantes se traduisent par une harmonisation positive sur plusieurs points. C'est le cas de la création des conseils de perfectionnement (dont la composition et le fonctionnement ne sont pas toujours décrits), des adaptations aux étudiants ayant des contraintes particulières, de l'introduction du contrôle continu dans l'évaluation des étudiants, de la rédaction des fiches RNCP, du déploiement de la plateforme moodle. Sur beaucoup d'autres aspects, la situation reste très contrastée d'un diplôme à l'autre (développement du numérique dans les enseignements, procédures d'autoévaluation, outils de suivi de l'acquisition des compétences, suivi des diplômés). Globalement, des marges de progrès importantes demeurent vers un pilotage plus formalisé des formations, et sur le préalable incontournable que constitue en la matière la production de données numériques fiables, complètes, suffisamment ventilées et suivies dans la durée.

Avis sur la cohérence globale du champ

La thématique transversale du numérique choisie pour un affichage pluridisciplinaire de l'intitulé du champ correspond à une réalité pour les formations concernées, en bonne résonance avec leurs domaines de compétence et avec le milieu économique local.

Le champ regroupe un petit nombre de formations dynamiques, correspondant à des objectifs scientifiques et applicatifs globalement pertinents, même si certaines d'entre elles présentent des défauts majeurs d'organisation, si le niveau de formalisation de leur pilotage est très variable, et si les interactions entre elles sont limitées.

Les deux masters jouent un rôle stratégique dans l'ossature du champ, et la synergie naturelle qui devrait exister avec les licences locales apparaît comme perfectible.

Recommandations :

L'amélioration de l'articulation entre masters et licences devrait passer dans le cas de l'information-communication par la nécessaire remise à plat de la licence ; dans le cas de l'informatique, elle gagnerait à être coordonnée avec la réflexion engagée par ailleurs sur les évolutions de la licence *Sciences pour l'ingénieur*.

Observations de l'établissement

La Garde, le 12 Mai 2017

EB/ KBC / MCB/ 2017 n° 055

Cabinet de la Présidence

Dossier suivi par : Karine BENET-CATTIN

Tél 04 94 14 24 65 – cabinet-presidence@univ-tln.fr

Le Président d'Université

à

Monsieur le Directeur
Jean-Marc GEIB
Département d'évaluation des formations
HCERES

Objet : Evaluation champ de formations « Numérique, information »

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation du champ de formations « Numérique, information ». Nous tenons à remercier le comité d'évaluation, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

En réponse à votre demande, nous vous informons que ce rapport n'appelle pas d'observation particulière de la part de notre établissement.

Avec nos remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Éric BOUTIN

Président de l'Université de Toulon